



*Communiqué de presse
Paris, le 16 mars 2018*

Le Plan « Grand froid » réactivé à partir du samedi 17 mars 2018 pour renforcer le dispositif d'hébergement d'urgence de l'État

En raison de la baisse des températures annoncée pour le dimanche 18 mars, en Île-de-France, les services de l'État se mobilisent pour amplifier leur action et offrir plus d'hébergement aux plus vulnérables.

Dans le cadre du plan « Grand froid », une cellule de crise est mise en place dès samedi et réunit l'ensemble des départements d'Île-de-France. Chaque personne accueillie dans le cadre de ce plan « Grand froid », **réactivé à compter du samedi 17 mars**, bénéficiera d'une évaluation sociale et d'une orientation vers des solutions adaptées à sa situation

Aux **4 258** places d'hébergement d'urgence ouvertes en Île-de-France dans le cadre du plan hiver depuis le 1^{er} novembre, **1 589** places supplémentaires sont mobilisées grâce au plan « Grand froid » dont **894** à Paris, à compter du samedi 17 mars.

Renforcement général de la mobilisation des services de l'État

Toutes les équipes de maraudes, pédestres, véhiculées, nocturnes (Samu Social de Paris, ville de Paris, associations etc.) seront renforcées pour aller à la rencontre de tous les publics et ce dans les zones les moins accessibles telles que le bois de Vincennes ou les quais de Seine.

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, souligne *qu'« avec le retour du grand froid prévu ce week-end, les services de l'État se sont fortement mobilisés pour ouvrir de nouvelles places d'hébergement afin de répondre à l'urgence de la situation. »*

Pour rappel, ces renforts complètent un dispositif permettant à près de 103 000 personnes de bénéficier d'un hébergement en Île-de-France chaque soir.

La préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris pilote la veille saisonnière et demeure en lien constant avec l'ensemble des partenaires - l'Agence régionale de santé (ARS), le Secrétariat général de la zone de défense et sécurité de Paris et les services de l'État dans chaque département - pour la mise à l'abri des publics vulnérables.

La veille saisonnière est activée du 1^{er} novembre au 31 mars. L'activation opérationnelle en cas de vague de froid s'appuie sur une vigilance météorologique transmise par Météo France.

Code couleur des températures ressenties de Météo France

Bleu : température ressentie comprise entre -5 °C et -10°C.

Bleu foncé : température ressentie est comprise entre -10°C et -18°C.

Rouge : température ressentie inférieure à -18°C.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)